



La régie vidéo pour le spectacle vivant

L'objectif de cette formation est de permettre aux participant-e-s de manipuler des médias vidéo en direct et d'adapter une projection à un spectacle.

OBJECTIFS (Compétences)

Choisir, préparer et installer un système de vidéoprojection
Régler un système de vidéoprojection
Maîtriser les bases nécessaires à la manipulation de médias et à l'utilisation d'un système vidéo avec le logiciel RESOLUME ARENA
Projeter sur un écran de forme spéciale, un objet 3D simple
Projeter plusieurs médias sur des objets différents avec un seul vidéoprojecteur
Utiliser plusieurs vidéoprojecteurs pour projeter une image plus grande (Soft Edge)
Contrôler un mur d'images (Videowall)
Manipuler des médias en direct
Faire réagir de l'image au son
Utiliser un contrôleur externe pour piloter RESOLUME
Organiser et restituer une conduite type spectacle, un déroulé type conférence
Organiser et restituer un set de VJing

CONTENU

SEMAINE 1

Les utilisations de la vidéo dans le spectacle vivant
Comprendre les besoins d'un spectacle
Les sources et les supports, analogiques et numériques
Les dispositifs de restitution : TV, Moniteurs, Vidéo Projecteurs
Fréquences de rafraîchissement et d'affichage
Les différents types de signaux
Format (ratio), définition et résolution
Format (codecs)
La résolution
Les liaisons : Filaires, sans fil, analogiques, numériques
Choix des optiques

Droits des images, propriété intellectuelle et banques de vidéos

SEMAINE 2

Le logiciel RESOLUME ARENA

Les interfaces principales
Le Mapping : déformer une image pour qu'elle s'adapte à une forme particulière
Le VJing : manipuler des médias en direct
Les effets
Les générateurs de visuels
Faire réagir l'image au son
Contrôleurs MIDI, OSC et DMX
Organiser une composition en fonction d'un spectacle

Durée | 10 jours (70 H)

Lieu | TSV

Effectif | 3 à 6 participant.e.s

Coût | 3 780 € *

Intervenant.e | Paolo SCLAR
(la liste des intervenant.e.s peut être sujette à modifications)

Public | Régisseur-se-s, concepteur-riche-s, opérateur-riche-s vidéo pour le spectacle vivant

Pré-requis | Bonne expérience en régie et maîtrise des outils informatiques

Outils | Salle de cours et de TP équipées, plateformes informatiques avec logiciel RESOLUME ARENA, vidéoprojecteurs et moniteurs vidéo, sources vidéo, câblage et accessoires

CONTENU (suite)

Autour du logiciel

Exporter et importer un projet d'une station de travail à une autre
Configurer correctement la conversion d'un média dans le format natif de RESOLUME (DXV3)
Optimiser les performances de RESOLUME

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATION

Présentation théoriques suivie de mise en pratique des principes fondamentaux de la vidéoprojection. Les stagiaires apprendront ensuite l'utilisation du logiciel RESOLUME ARENA et sa mise en pratique (1 poste de travail par stagiaire). Différentes configurations seront réalisées autour d'exercices pratiques. Evaluation des acquis par contrôle continu et sur un projet final.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous remplissez en ligne une fiche d'inscription et nous envoyez par mail l'ensemble des pièces complémentaires demandées.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.

Un accusé de réception vous est adressé dès que nous sommes en possession de l'ensemble des pièces demandées.

Afin que vous puissiez effectuer des démarches pour obtenir le financement du coût pédagogique de votre formation, un devis vous sera envoyé.

Pour tout projet de formation, vous pouvez faire appel à un Conseil en Évolution Professionnelle (CEP).

Ce dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé est ouvert à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle.

Il inclut un entretien individuel, un conseil visant à définir son projet professionnel, et un accompagnement dans la mise en œuvre de ce projet.

Il pourra également faire le point avec vous sur vos possibilités de financements.

Adressez-vous à votre OPCO (Afdas, Uniformation etc.), à Pôle Emploi, l'APEC, une mission locale, CAP emploi...

ACCESSIBILITÉ



Si vous avez des besoins d'aménagement spécifiques, n'hésitez pas à contacter notre référente handicap. Ensemble, nous identifierons les éventuelles contraintes et trouverons des solutions adaptées dans la mesure du possible.

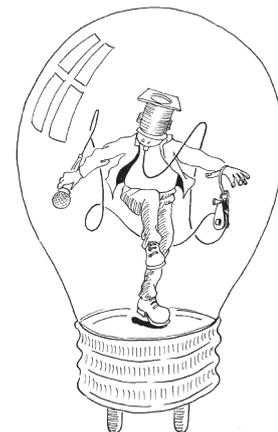
* Pour un financement via Pôle Emploi, le coût est plafonné à 2 499 €. Pour des formations intra-entreprise, le devis sera établi sur demande.

Validation

Attestation faisant état des résultats après évaluation

Type d'action

Action de formation - Développement de compétences des salarié.e.s.
Non certifiant



Qualiopi
processus certifié



■ ■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE